

Fiche d'inscription stage d'équitation été 2025

Informations Cavalier(e) :

Nom :

Prénom :

Age :

PASSAGE DE GALOP : ☐ Oui - Galop

☐ Non

N° licence :

Dans le cas d'un passage de galop pendant le stage, merci de bien vérifier qu'une licence FFE est en cours de validité. Sans cela nous serons dans l'incapacité de valider l'examen.

Dans le cas d'une première inscription au club, merci de renseigner :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Niveau équestre : ☐ Débutant ☐ Galop1 ☐ Galop2 ☐ Galop3 ☐ Galop4 ☐ Galop5 ☐ Galop6 ☐ Galop7

Stage

Dates de stages souhaitées (à confirmer par le centre équestre) :

ATTENTION : Pensez à bien regarder le planning des places disponibles

JOUR	Lundi 07/07	Mardi 08/07	Mercredi 09/07	Jeudi 10/07	Vendredi 11/07
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

JOUR	Lundi 14/07	Mardi 15/07	Mercredi 16/07	Jeudi 17/07	Vendredi 18/07
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

JOUR	Lundi 21/07	Mardi 22/07	Mercredi 23/07	Jeudi 24/07	Vendredi 25/07
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

JOUR	Lundi 28/07	Mardi 29/07	Mercredi 30/07	Jeudi 31/07	Vendredi 01/08
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

JOUR	Lundi 04/08	Mardi 05/08	Mercredi 06/08	Jeudi 07/08	Vendredi 08/08
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

JOUR	Lundi 11/08	Mardi 12/08	Mercredi 13/08	Jeudi 14/08	Vendredi 15/08
Matin	☐	☐	☐	☐	☐
AM	☐	☐	☐	☐	☐

Modalités d'inscription

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et du paiement du montant total du prix du stage, payable durant le stage. La réception de la fiche d'inscription n'implique pas l'acceptation de la réservation. Elle vous est confirmée dans la mesure des places disponibles. L'inscription à un stage n'étant possible qu'en demi-journée, le centre équestre est fermé le midi. Si les cavaliers souhaitent rester sur le temps de fermeture du club, il le fait sous son entière responsabilité ou sous la responsabilité de son tuteur légal.

De plus, pour rappel :

- **Le centre équestre est fermé de 12h à 14h** durant les vacances scolaires, la direction décline toute responsabilité en cas d'accident durant cette période et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des agissements des personnes présentes sur les temps de fermeture.

- **Il est INTERDIT de sortir les chevaux et poneys des boxes et stabulations sans la présence et l'autorisation d'un responsable.** Il est demandé aux personnes présentes sur le temps de fermeture du midi de laisser les chevaux et poneys se reposer. L'accès aux champs est interdits.

- Le club house est mis à la disposition des cavaliers qui souhaitent manger au centre équestre le midi, ils sont tenu de le garder propre et de nettoyer leur espace de repas le cas échéant

Droit à l'image

Le centre équestre de Sainte Croix Hague se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser les images (photos, vidéos...) faites pendant les stages sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique que par enregistrement audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement au profit du centre équestre quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.